

BUREAUX
ROUBAIX - 22-71, Grande-Rue, Tél. 327.33, 327.39 et 327.34.
TOURCOING - 23, rue Carouf, Tél. 37.
LELLE - 3, rue Faidherbe, Tél. 539.31.
PARIS - 24, boulevard Pénelmontre, Tél. Provençal, 77.84.
BOUSCROUX - 105, rue de la Station, Tél. 5.44.
ANCIENS DIRECTEURS:
Jean Reboux
Alfred Reboux
Madame Alfred Reboux

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

ASTHME
SPECIALISTE
RENOUVELÉ
Laboratoire scientifique
de la
PHARM^{ie} DU TRAVAIL
ROUBAIX
Docteur VERNIER
Renseignements sur les
Médicaments

La Chambre a approuvé la politique extérieure de M. Pierre Laval

Par 296 voix contre 276, elle a repoussé un ordre du jour radical

ET C'EST PAR 304 VOIX CONTRE 261 QU'ELLE A SIGNIFIÉ SA CONFIANCE AU CHEF DU GOUVERNEMENT

En séance de nuit, le projet de loi sur les ligues a été voté par 403 voix contre 104

L'ordre du jour de confiance présenté par MM. de Chappedelaine, Dariac et Pauj Thellier

La Chambre, fidèle aux plus nobles traditions françaises, approuvant les déclarations du Gouvernement, lui fait confiance pour poursuivre, dans le respect du pacte de la Société des Nations, son œuvre de conciliation, d'entente internationale et de paix et, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour.

BILLET PARISIEN

Partie gagnée

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 28 DÉCEMBRE (Minuit).

M. Pierre Laval a gagné la partie. Par 296 voix contre 276, la Chambre a repoussé la priorité pour l'ordre du jour de M. Yvon Delbos, qui comportait une critique indirecte à l'adresse du Gouvernement. Cette majorité s'est d'ailleurs accrue et a atteint le chiffre de 43 voix — 304 contre 261 — lorsque, quelques instants plus tard, un ordre du jour impliquant la confiance dans le Gouvernement pour appliquer les principes de la Société des Nations fut proposé à l'Assemblée. Majorité faible, si l'on veut, mais suffisante pour permettre à M. Pierre Laval d'agir dans l'intérêt de la France et dans l'intérêt de la paix.

Ce résultat, auquel les plus optimistes n'osaient pas croire la veille, après le discours de M. Paul Reynaud qui avait fortement impressionné la Chambre, n'est dû qu'à l'accent de franchise et de patriotisme avec lequel le Président du Conseil a répondu aux interpellateurs. Ce n'est pas une des moindres qualités de M. Pierre Laval que sa faculté de garder son sang-froid en toutes circonstances.

Certains de ses adversaires compartaient qu'il en viendrait à des arguments de basse polémique, viserait les hommes derrière les idées et ren-



LA FOULE DEVANT LE PALAIS-BOURBON. (Ph. N.Y.T.)

draient par là vulnérable la thèse qu'il avait développée la veille.

Mais le chef du Gouvernement n'est pas tombé dans le piège; il n'a pas voulu du corps à corps qu'on lui proposait. Aux critiques qui s'appliquaient à sa politique, il a répondu en citant des faits, en invoquant les principes de cette politique constamment présents à son esprit.

Et l'on s'est alors aperçu que M. Pierre Laval n'a nullement rompu avec la ligne de conduite suivie par la France depuis la signature du traité de paix. C'est à Genève qu'aboutissent tous les accords conclus par notre pays. Le 18 juillet dernier, bien avant le début des hostilités en Ethiopie, M. Pierre Laval rappelait à M. Mussolini que toute notre politique extérieure était axée à Genève. Et les fameux accords de Rome de janvier 1935, jamais il n'y aurait adhéré s'ils avaient eu pour condition la guerre d'Afrique.

La Chambre a été conquise par cette argumentation serrée et cette profession de foi genevoise. Non moins que M. Yvon Delbos, non moins que M. P. Reynaud, M. Pierre Laval veut servir la cause de la sécurité collective. Il entend rien faire qui puisse compromettre l'amitié franco-britannique. Bref, il applique les principes au nom desquels on a voulu le condamner. La Chambre a voté pour M. Pierre Laval, interprétant en cela le sen-

timent du pays, qui entend rester fidèle au pacte de la Société des Nations considéré comme instrument de paix.

Paris, 28 décembre. — La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Ferdinand Buisson.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations sur la politique extérieure.

M. Pezet

M. Pezet (Morbihan), démocrate populaire, constate que le conflit italo-éthiopien trouble les esprits par ses répercussions à Genève. Nos alliés de l'Europe centrale sont inquiets de l'opposition apparente entre la paix et le pacte.

Le pacte est resté jusqu'ici la règle de notre action internationale, mais les journaux qui soutiennent le gouvernement ne pensent pas comme lui.

Les articles du pacte ont partout été maintenus dans des accords particuliers. Nos actes nous suivent.

Notre pays, en raison des causes de conflit permanent, en Europe centrale, sera peut-être obligé de se battre pour la Tchecoslovaquie contre la Hongrie. Nous sommes engagés par nos accords particuliers.

M. Xavier Vallat. — Voilà les conséquences de la politique du Covenant: mobilisation du soldat français!

M. Pezet. — Si nous n'en voulons pas, repoussons-les sur nous-mêmes. Voulez-vous donc l'isolement?

M. Xavier Vallat. — Les mêmes qui ont voté le pacte Briand-Kellogg, qui mettaient la guerre, toutes les guerres hors la loi, viennent nous dire aujourd'hui: « Nous voulons participer à toutes les guerres. »

M. Pierre Cot. — Je ne peux, comme rapporteur du pacte Briand-Kellogg, laisser dire cela. Le pacte Briand-Kellogg comporte la renonciation à la guerre comme instrument de politique, mais il a été admis d'une façon expresse par la communauté internationale que le pacte Briand-Kellogg ne pouvait faire obstacle à l'assistance mutuelle.

M. Pezet. — Si on bouscule chez nous le pacte de la Société des Nations, on le rend inopérant.

M. de Nadailac. — Nous ne ferons que suivre l'exemple de l'Angleterre.

M. Pezet. — Nous ne pourrions peut-être plus compter, le cas échéant, sur l'aide de nos amis. Je demande que le Président du Conseil répète que la Société des Nations est notre seule sauvegarde. Le doute de nos alliés, c'est notre sécurité compromise.

M. Le Cour Grandmaison
M. Le Cour Grandmaison (Loire-Inférieure), indépendant, constate, à l'heure où nous participons à la Conférence navale de Londres, que la France n'est plus, comme il y a un siècle, la compétitrice de l'Angleterre sur l'empire des mers. Ce sont les Etats-Unis et le Japon qui tentent de se mettre à son niveau. Il faut, dans notre intérêt, que la Conférence de Londres réussisse; l'échec de cette Conférence serait l'annulation de l'article 8 du Covenant.

Le député de la Loire-Inférieure approuve le projet britannique. Il souhaite que la France, dans sa crainte d'être dupée, ne repousse pas l'idée de fixer pour une certaine période nos besoins navals. Il faut adopter, vis-à-vis du projet britannique, une attitude, il a dit, l'accepter ou proposer autre chose. La discussion générale est close. (Lire la suite page 2.)

Reconnaissance aux frontières abyssines

(De notre envoyé spécial Georges FERRE)

II.

ABAÏTO OU LE BOUT DE LA PISTE

Une sonnerie de clairon retentit, nette et vibrante, dans le silence des sommets. D'un même sursaut, dix baïonnettes menacèrent le ciel pâle. Et tandis que les officiers portaient la main à leur casque, les trois couleurs montèrent lentement le long du mât de pavillon.

Le voyageur qui, venant de Dikkil, serait arrivé dans ces parages, aurait alors aperçu, après le dernier coude de la piste, un minuscule drapeau dominant sur un piton de cinquante mètres, un oiseau indigent ourlé de quelque verdure entre de sombres éboulis de basalte.

Le poste d'Abaito s'éveillait. Nous y étions.

L'air était limpide et le soleil, déjà brûlant. Les Sénégalais s'étaient mis au travail. Les uns déterraient d'énormes pierres qui allaient renforcer les murettes des bastions, d'autres modelaient de leurs mains des briques d'argile qu'ils faisaient sécher au soleil. D'une plateforme sauvage, hérissée de cailloux, il fallait faire une forteresse capable de résister aux attaques des pillards. Et la forteresse prenait tournure.

La compagnie n'occupait Abaito que depuis quelques jours. Elle avait pour mission de surveiller le tracé d'une piste nouvelle et de protéger les travailleurs indigènes occupés au déblaiement. Et la piste s'allongeait lentement vers la plaine de Henlé, où l'adjudant Bricoux, aujourd'hui sous-lieutenant, tint tête voilà deux ans, aux bandes de Mohamed Yagou, sultan de l'Aoussa, roi des pillards qui, cette fois-là, avait trouvé à qui parler...

Mohamed Yagou, m'expliqua le capitaine B..., commandant le poste, voudrait régner sur les tribus de la plaine de Henlé, qui sont des Issas et dépendent de nous. La France lui conteste donc cette souveraineté et ne lui reconnaît comme sujets que les Assamara de l'Aoussa. C'est bien suffisant. Yagou entraîne ses bandes au pillage et à l'assassinat. Nous ne voulons pas que les Issas subissent, même de loin, son influence. Chauffé à blanc par les événements de la guerre italo-abyssine, ce petit sultan sanguinaire voudrait profiter des circonstances et se remue dans

le Gohad. Les Alakaitos des monts Farah se montrent nerveux et ce sont, eux aussi, des Assamara. Leur tactique est d'enlever les Issas par des incursions, des vols ou des crimes. Quand les Issas prendront les armes, Yagou déclarera qu'il est attaqué.

Le capitaine jeta un regard sur les trois auto-mitrailleuses qui nous avaient amenés et s'alignaient, en bas du piton, le capot bas comme trois énormes bêtes reniflant la poussière.

— Allez-vous montrer ces engins du côté de Timoro ?

— Nous y allons.

C'est une démonstration nécessaire. Naturellement, Mohamed Yagou sera averti de votre arrivée. Vous aurez peu de chances de le rencontrer... C'est dommage... Nous avons aussi peu d'espoir qu'il vienne nous rendre visite. Nous avons tout ce qu'il faut pour parlementer... Venez voir.

(Lire la suite page 3.)

Mlle Paris 1936



(Mond. Photo-Press.)

Mlle MADELEINE BALESTE âgée de 22 ans, qui a été élue « Mademoiselle Paris 1936 ».

LINDBERGH SE FIXERA-T-IL EN FRANCE ?



LA VILLA « GLORIA », A SAINT-JEAN-CAP FERRAT, OÙ LE COLONEL LINDBERGH SE FIXERA PEUT-ÊTRE. (Ph. France-Press.)

PHARABOD ET KLEIN N'ONT PAS PU BATTRE LE RECORD PARIS-TANANARIVE

L'équipage Pharabod et Klein qui s'était envolé jeudi matin, de l'aéroport du Bourget, à bord d'un monoplan de raid, dans l'intention de battre le record de vitesse sur le parcours Paris-Madagascar, est arrivé vendredi à 7 heures à Ouadi-Halta, sur la haute vallée du Nil.

Pour des raisons qu'on ignore, les autorités britanniques n'ont pas autorisé l'équipage à poursuivre son raid sur Juba et Dar-es-Salaam.

Pharabod et Klein, pour remplir leur dessein, auraient dû atteindre Tananarive samedi matin vers 5 heures (heure de Greenwich). Les 24 heures supplémentaires n'autorisant pas le départ avant le matin à 3 heures, c'est donc vingt heures qui sont perdues pour l'équipage.

AU MAROC



Dans le pays barbare de Zemmur à El-Kharrat, on est en œuvre un important barrage. Un lac de 225 millions de mètres cubes d'eau permettra d'irriguer une plaine de deux mille hectares dans le Ghaf.

Le premier Salon régional de l'aviation légère s'est ouvert samedi à Lille



UN « POU DU CIEL » (Ph. du J. de B.)

C'est la première fois dans notre région que s'ouvre un salon de l'aviation. Cette manifestation, bâton-nous de le dire, s'est entourée de tant de concours qu'elle paraît assurée du plus franc succès.

C'est l'aviation légère qui est à l'honneur dans cette exposition qui fermera ses portes le 5 janvier.

Et, à qui parle d'aviation légère vient tout de suite à l'esprit le type de l'aviation nouvelle : le « Pou du Ciel ».

Il y a plusieurs de ces appareils, fils de Mignet, exposés aux Ambassadeurs, à Lille, et parmi eux, retenons l'un des plus élégants dû à MM. Delcroix et Dupont, de Wattrelos.

C'est samedi après-midi que le salon s'est ouvert. Plus d'une centaine d'exposants ont répondu à l'appel des organisateurs. On remarque, en effet, des avions de tourisme de constructeurs aéronautiques bien connus et des productions d'amateurs.

Une dizaine de firmes de moteurs y présentent aussi leurs modèles. Enfin,

de nombreux stands sont occupés par des maisons d'accessoires et d'équipement d'aviation depuis les parachutes jusqu'aux hélices.

A côté de son caractère industriel, ce salon sert admirablement la propagande aéronautique, grâce aux stands des clubs régionaux où photos, documents et statistiques sont particulièrement abondants, grâce aussi à des modèles réduits, des compagnies aériennes et des conférences qui seront données.

Bref, c'est là une manifestation qui fait honneur aux clubs de notre région et aux organisateurs, notamment à M. Deffert, le sympathique commissaire général.

Toujours dans le cadre de cette manifestation, signalons les présentations de Thoret et de Clément, à Ronchin. Clément a même atterri avec son appareil de 35 H.P. sur le Champ de Mars. Aujourd'hui, dimanche, réception dans la matinée, du délégué du ministre de l'Air, le colonel Pitault et de différentes personnalités du monde aéronautique qui visiteront le Salon.

LA DISPARITION MYSTÉRIEUSE DE M^{me} ARBEL A NICE

Egenger est maintenant inculpé d'assassinat

Nice, 28 décembre. — Une nouvelle présomption des plus graves, relative à la disparition de M^{me} Marie-Anne Arbel, vient d'être établie à l'encontre de Robert Egenger.

D'après ce dernier, M^{me} Arbel en partant le 10 ou le 12 octobre pour Lyon, avait emporté son renard argenté. Or, on vient de retrouver chez un grand marchand de fourrures de Nice, le manteau en pelletterie et le renard argenté de M^{me} Arbel.

Ces effets avaient été achetés par la rentière disparue, chez le fourreur, où ils viennent d'être retrouvés, et le commerçant a déclaré que Robert Egenger était venu le voir le 15 octobre, avec le manteau et le renard argenté, en lui montrant la facture et en lui disant: « Celle qui vous a achetés ces fourrures est mon amie. Comme moi, c'est une grosse joueuse, et comme moi elle a subi ces jours derniers une forte « culotte »; c'est pourquoi elle vous demande de les lui reprendre. »

Et le fourreur racheta les fourrures. C'est donc une nouvelle présomption grave qui pèse sur le jeune ami de la disparue.

Dans ces conditions, Egenger a été inculpé d'assassinat.

Mais, au centre de l'affaire se trouve toujours une maille achetée par Egenger qui, d'après l'accusation, aurait servi à dissimuler le cadavre de la victime.

Cette maille n'a pas encore été retrouvée et elle ne le sera peut-être jamais, car on a tout lieu de supposer qu'elle a été jetée à la mer.

L'affaire deviendrait tout à fait claire si on retrouvait un certain Gaston Paoli dit « Dédé », que l'on suppose avoir été le complice d'Egenger pour le transport de la maille tragique et qui, croit-on, se cache à Marseille.

M. ET M^{me} TITULESCO AUX SPORTS D'HIVER



(Ph. N.Y.T.)

M. TITULESCO, ministre des Affaires étrangères de Roumanie et sa femme, se reposent actuellement à Saint-Moritz (Suisse), où ils se livrent aux joies des sports d'hiver.

LES REVENDICATIONS DE L'ALLEMAGNE

Londres, 28 décembre. — Le « News Chronicle » publie de nouvelles revendications sur l'entretien du chancelier Hitler avec sir Eric Phipps, ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin le 12 décembre.

Le Führer n'aurait pas hésité à se borner toute discussion d'un pacte aérien aux conditions suivantes:

- 1° Reconnaissance de la suprématie des forces aériennes allemandes sur celles des autres pays d'Europe;
- 2° Restitution au Reich de ses anciennes colonies;
- 3° Suppression de la clause de la culpabilité allemande dans le traité de Versailles.

L'objet de la visite de sir Eric Phipps était d'exprimer l'anxiété du Gouvernement britannique en présence des armements toujours croissants de l'Allemagne. L'ambassadeur aurait été très mal reçu par le Führer qui aurait brusquement répliqué en posant les trois points ci-dessus indiqués.

Allant plus loin, M. Hitler aurait déclaré son peu de satisfaction de l'accord naval anglo-allemand, très insuffisant pour le rôle que le Reich entend jouer, désormais, dans le monde.

Enfin, le Reich ne se prêterait à aucune discussion diplomatique avant la solution de l'affaire italo-éthiopienne.

LA LOTERIE NATIONALE

Paris, 28 décembre. — La première tranche de la Loterie nationale pour l'année 1936 sera tirée vendredi prochain le 6 janvier. Elle sera en deux points, conforme aux précédentes.

Le tirage de la 14^e tranche aura lieu vers le milieu du mois de janvier. On sait que le tirage de la 13^e tranche aura lieu le 21 décembre.

Au Soudan anglo-égyptien



LE NIL BLEU, A KHARTOUM.

On sait que le Nil bleu, qui prend sa source au lac Tana, en Ethiopie, arrose et fertilise le Soudan anglo-égyptien.